

Image not found or type unknown



Jugement de divorce puis-je y avoir acces ?

Par **mylan**, le **10/01/2010 à 20:33**

Bonjour,rnen tan que future epouse de mr x (qui lui est divorcé) ais-je le droit d'obtenir aupres du tgi une copie de son acte de divorce ? afin de voir si il y a des dettes ect ect ???? rnrnun grand merci a tous et toutes !!!!!

Par **Marion2**, le **10/01/2010 à 22:30**

Bonsoir,rnrnAbsolument pas.rnrnCordialement.